

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2008
Publication : 04/07/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIENS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N°CG-2008-3-7-1
Séance du vendredi 27 juin 2008

DM1 2008 DOMINICAINS DE GUEBWILLER

Le Conseil Général

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2008/I - 7è/06 des 13 et 14 décembre 2007 relative au Budget Primitif 2007 en faveur du développement culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 21 mai 2008,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Se prononce sur l'octroi au titre de 2008 d'une subvention de fonctionnement de 80 000 € et d'investissement de 60 000 € pour l'achat d'équipements scéniques
- ❖ Vote au programme D 022 Soutien aux Institutions et Lieux de Diffusion une autorisation de programme supplémentaire de 60 000 €
- ❖ Inscrit le crédit de 80 000 € pour la subvention de fonctionnement sur la nature 6574 enveloppe 61 673
- ❖ Autorise le Président à signer l'avenant à la convention joint au rapport et à intervenir entre l'association et l'ensemble des partenaires.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER